



« *Gaspé, une ville amie de ses aînés* »

# Démarche Municipalité Amie Des Aînés

Portrait socio-économique

Résultats de consultations

Plan d'action 2012-2015

Adoptée le 9 juillet 2012

***Le présent Plan d'action à l'égard des aînés a été élaboré grâce au soutien technique et financier de la ministre de la Famille et des Aînés du Québec.***

Direction des loisirs et de la culture, Ville de Gaspé  
25, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Gaspé (Québec) G4X 2A5  
(418) 368-2104, poste 8523



## Tables des matières

Tables des matières	3
Message du maire	5
Introduction	7
1. PORTRAIT DE LA POPULATION AÎNÉE DE LA VILLE DE GASPÉ	9
La situation démographique actuelle	9
La langue des aînés	9
Les perspectives sur un horizon de 15 ans	10
L'espérance de vie	11
La situation matrimoniale	11
La situation du logement	11
La situation économique des aînés	12
La santé des aînés	13
Le solde migratoire des aînés avec les autres régions	14
2. CUEILLETTE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	16
Les entrevues	16
Le sondage	18
Analyse de contenu	20
Validation	20
3. RÉSULTATS DES CONSULTATIONS – LES BESOINS DES AÎNÉS	22
Les priorités énoncées dans les entrevues	22
Les priorités énoncées dans le sondage	23
La préoccupation face au logement	24
Le maintien à domicile	26
Les saines habitudes de vie	29
La sécurité	30
Les cas de détresse	31
L'accès aux services et commerces	31
Les activités de loisirs et de culture	31
Les moyens de transports utilisés	32

Les migrations des retraités	33
La participation des aînés	34
Les aspects positifs de la vie des aînés à Gaspé	35
Les soucis récurrents	36
<b>4. LE PLAN D’ACTION</b>	<b>37</b>
Les actions retenues dans le Plan d’action :	37
1. Pour encourager la participation des aînés aux activités physiques, sociales, culturelles et intellectuelles	37
2. Pour adapter les infrastructures de la Ville aux besoins des aînés	38
3. Pour encourager la participation des aînés à la vie familiale et communautaire	39
4. Pour faciliter le transport des aînés	40
5. Pour mieux informer les aînés et communiquer avec eux	40
6. Pour augmenter l’offre de logements adaptés aux besoins des aînés	41
7. Pour rehausser la sécurité des aînés	41
8. Pour voir à la mise en œuvre de ce Plan d’action à l’égard des aînés	42
Conclusion	43
Remerciements	45
Bibliographie	47
<b>ANNEXES</b>	<b>49</b>
Annexe I Sondage dans le cadre de l’élaboration du Plan d’action en faveur des aînés	51
Annexe II Liste des habitations pour aînés dans la Ville de Gaspé	55
Annexe III Membership et fréquence des différentes activités des clubs d’aînés	57

## **Message du maire**

La Ville de Gaspé est heureuse de présenter son premier Plan d'action à l'égard des personnes âgées. Ce Plan d'action couvre la période allant de septembre 2012 à août 2015 et vient compléter le travail entrepris dans le cadre de la Politique familiale adoptée par le conseil municipal en septembre 2009. Celle-ci proposait déjà des pistes de réflexion et plusieurs actions en faveur de nos âgés.

Ces deux documents témoignent de notre engagement concret pour améliorer la vie de notre population. Le Plan d'action MADA (Municipalité amie Des Aînés) démontre également notre vision quant à l'importance des âgés dans notre société et quant au rôle que la Ville entend jouer pour favoriser un vieillissement actif et en santé des citoyennes et citoyens. Le vieillissement de la population amène en effet de nombreux défis, notamment en matière de santé, de logement, d'adaptation des infrastructures, de transport et d'accessibilité et enfin d'activités. Ces questions ne sont pas toutes de compétence municipale, mais la Ville de Gaspé entend assumer ses responsabilités et travailler avec ses partenaires afin de relever collectivement ces défis.

Je souhaite que ce premier Plan d'action soit une nouvelle occasion d'unir la communauté autour d'un projet mobilisateur. Aussi, lorsque vous lirez ce document, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et commentaires pour bonifier notre action.

Enfin, je souhaite féliciter et remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce Plan d'action; organismes et bénévoles, professionnels, membres du comité famille et du comité de pilotage de la démarche MADA et enfin Madame Lorraine Blais, chargée de projet responsable de l'élaboration de la Politique familiale et des Plans d'action Famille et Municipalité Amie Des Aînés.

Je suis persuadé que toutes ces initiatives rassembleuses porteront leurs fruits!

François Roussy,

Maire



## Introduction

Dans un contexte de vieillissement rapide de la société québécoise, le gouvernement québécois, par la voie du ministère de la Famille et des Aînés (MFA), veut faire en sorte que les aînés aient, autant que possible, les moyens de conserver leur autonomie et leur qualité de vie. Parmi les stratégies pour y arriver, le MFA incite les municipalités à entreprendre une démarche pour favoriser le vieillissement actif de leur population respective. C'est ainsi que la Ville de Gaspé s'est engagée dans le processus en vue d'obtenir la reconnaissance de Municipalité Amie Des Aînés (MADA). Comme premier jalon de cette démarche, la municipalité se donne un plan d'action pour favoriser le plus possible le vieillissement actif de sa population aînée dans ses champs de compétence. Elle vise ainsi à mieux tenir compte des préoccupations et des besoins des aînés vivant sur son territoire de manière à maximiser le bien-être de ces derniers. Ce plan d'action constitue le sujet de ce présent rapport.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le vieillissement actif repose essentiellement sur trois facteurs : la santé, la sécurité et la participation. Nous verrons, dans un premier temps, à partir des données documentaires disponibles et des données recueillies pour l'élaboration de ce Plan d'action, comment se présentent ces réalités soit chez les aînés de la Ville de Gaspé, soit chez ceux de la MRC de La Côte-de-Gaspé et de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ensuite, nous rendrons compte des besoins de la population aînée de la Ville recueillis grâce à une série de consultations auprès des aînés et auprès d'organismes et individus œuvrant auprès des aînés de la Ville. Enfin, nous proposerons des actions pour répondre à ces besoins et aussi pour voir à mettre en valeur les multiples talents de nos aînés.

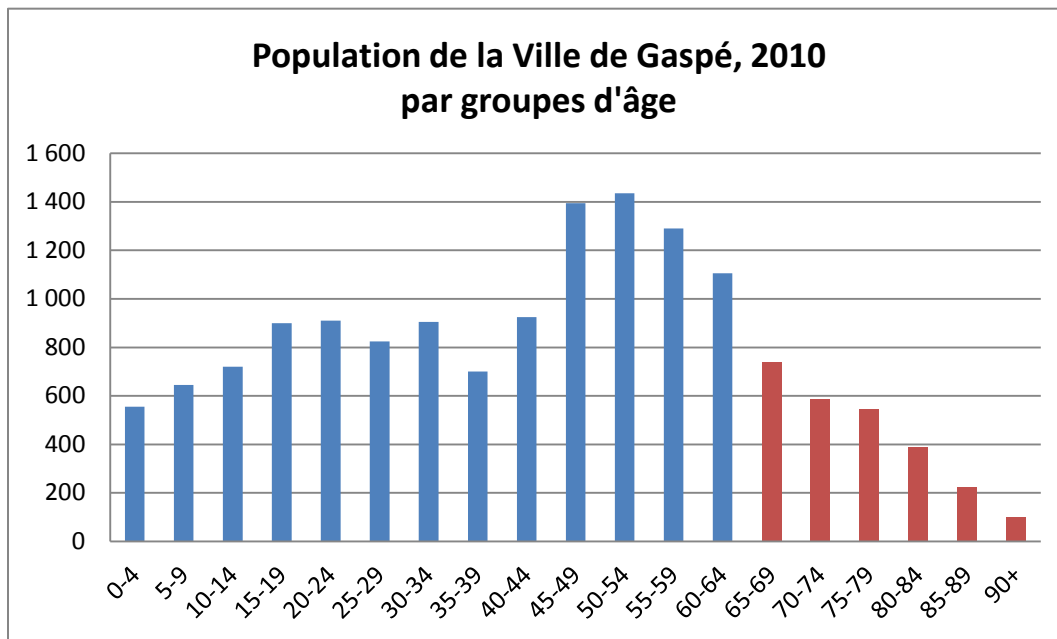




# 1. PORTRAIT DE LA POPULATION AÎNÉE DE LA VILLE DE GASPÉ

## ***La situation démographique actuelle***

En 2010, la population de la Ville de Gaspé est estimée à 14 895 personnes. De ce nombre, 2 585 sont des aînés (des personnes âgées de 65 ans et plus), soit 17,4 % de la population. Comme partout au Québec, la population est vieillissante. En 2001, cette proportion était de 15 %. Parmi ces aînés, les hommes sont au nombre de 1 080, soit de 14,8 % des hommes de la Ville, et les femmes, 1 505, soit 19,8 % de l'ensemble des femmes.



Source : Institut de la statistique du Québec

## ***La langue des aînés***

Une étude<sup>1</sup> du groupe Vision Gaspé-Percé Now<sup>2</sup>, publié en mars 2011, montre que la population anglophone présente sur le territoire de la Ville est encore plus âgée que la population francophone qui s'y trouve. En effet, en 2006, dans la région desservie par le CSSS de la Côte-de-Gaspé, la population des aînés représentait 16 % de la population totale chez les francophones alors qu'elle atteignait 26 % chez les anglophones. En faisant une extrapolation, on peut estimer à 465 le nombre d'aînés anglophones dans la Ville, le nombre d'aînés francophones s'élevant à 2 120. Presque un aîné sur cinq est anglophone.

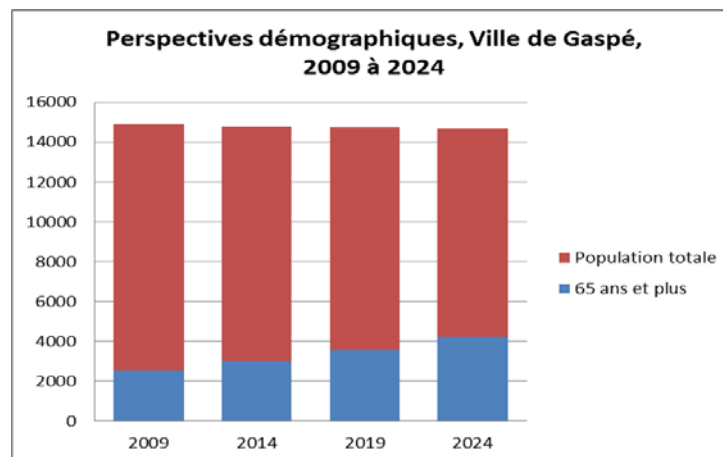
<sup>1</sup> Vision Gaspé-Percé Now, *Portrait de la communauté des aînés et de la jeunesse*, Mars 2011, 21 pages.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un organisme sans but lucratif visant le mieux-être de la population anglophone des aînés et des jeunes anglophones de la région desservie par le CSSS de la Côte-de-Gaspé.

## Les perspectives sur un horizon de 15 ans

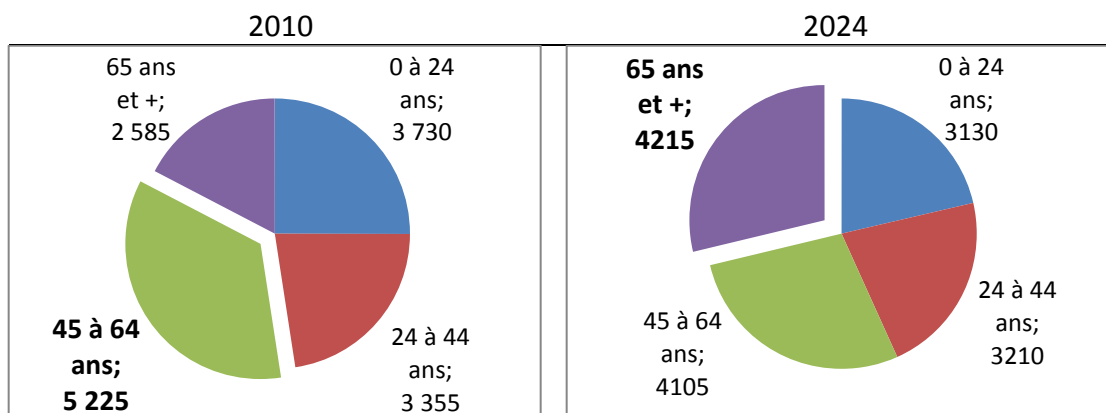
En observant la distribution par âge de la population (voir graphique de la page précédente), on réalise que les baby-boomers, c'est-à-dire les personnes entre 45 et 64 ans en 2010, constituent le groupe le plus important présentement. Ce sont eux qui vont venir gonfler le nombre des aînés dans les prochaines années.

Les données qui suivent proviennent de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui fournit des perspectives démographiques par municipalité. Entre 2009 et 2024, on estime que la population de la Ville de Gaspé va passer de 14 895 à 14 660 personnes, soit une diminution de 1,6 %. Pendant ce temps, la population de 65 ans et plus passerait de 2 520 à 4 4215 personnes, soit une augmentation de 67,3 %. Les aînés qui représentent aujourd'hui 17 % de la population représenteraient, dans 15 ans, 29 % de la population.



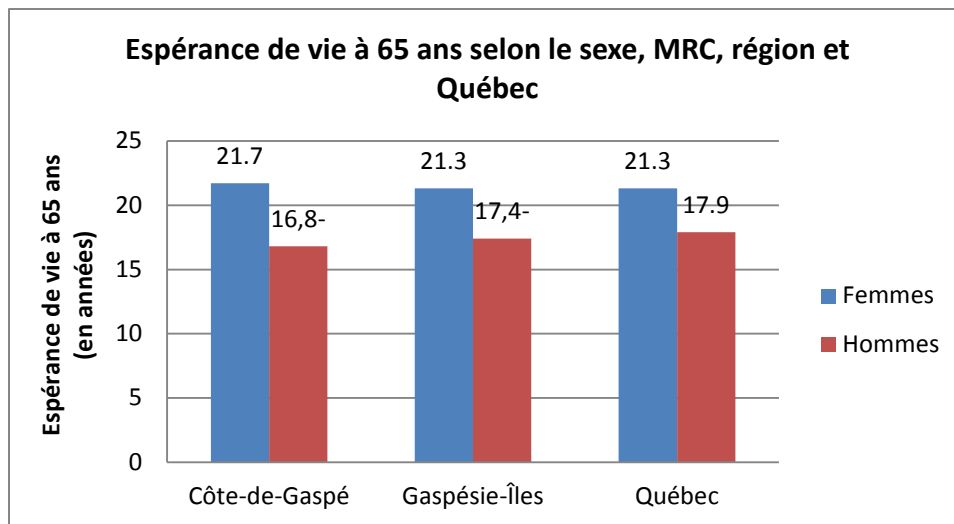
Source : Institut de la statistique du Québec

D'ici 2024, ce sont les aînés qui vont devenir le groupe dominant de la Ville, tel qu'illustré au moyen des deux graphiques suivants.



## ***L'espérance de vie***

Dans *L'État de santé et de bien-être de la population* publié par Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on apprend que l'espérance de vie s'est accrue depuis 25 ans. Tel que présenté dans le graphique qui suit, en 2005-2007, une femme de 65 ans dans La Côte-de-Gaspé peut s'attendre à vivre en moyenne encore 21,7 ans et un homme, 16,8 ans. Dans le cas des femmes, cette moyenne est légèrement supérieure à la moyenne dans la région et au Québec alors que chez les hommes cette moyenne est inférieure à la moyenne régionale et significativement inférieure à la moyenne nationale.



Le trait « - » signifie que l'espérance de vie à 65 ans de ce territoire est significativement inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05.

## ***La situation matrimoniale***

Selon l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans la région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine une majorité d'aînés ont un conjoint : 53 % de ces personnes sont mariées et 2 %, sont en union libre comparativement aux personnes veuves (33 %), célibataires (8 %), séparées (1 %) ou divorcées (3 %) (Statistique Canada, recensement 2001). Seulement 22 % des aînés de la région vivent seuls (31 % au Québec).

## ***La situation du logement***

Même si les données concernant le type de logement spécifique des aînés ne sont pas disponibles, on sait toutefois que la maison individuelle est le type de logement le plus répandu à Gaspé, beaucoup plus que dans l'ensemble du Québec. En effet, en 2006, 75 % de la

population de Gaspé vivait dans une maison individuelle alors que dans l'ensemble du Québec, ce pourcentage ne s'élève qu'à 46 %. De plus, 75 % des citoyens de Gaspé sont propriétaires de leur logement alors que ce taux s'élève à 60 % dans l'ensemble du Québec.

Pour ce qui est des résidences pour personnes âgées, voici des faits saillants qui s'appliquent pour l'ensemble du Québec, rapportés en 2011 dans une revue de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

- Le taux d'inoccupation était estimé à 8,1 % au Québec en février 2011; il a peu varié depuis un an. Ce résultat traduit la stabilité de l'offre et la demande sur le marché.
- Le marché des chambres avec soins assidus s'est resserré : le taux d'inoccupation y est passé de 7,1 % à 2,8 % en 2011.
- Il fallait déboursier 1 466 \$ par mois, en moyenne, pour vivre en résidence pour personnes âgées au Québec.

On y apprend aussi que 17,6 % des Québécois de 75 ans et plus habitent une résidence pour aînés.

### ***La situation économique des aînés***

La situation économique des aînés de la région et de la MRC Côte-de-Gaspé est plus défavorable que celle qui est vécue en moyenne par l'ensemble des aînés du Québec. En décembre 2010, 64,2 % des aînés de la MRC Côte-de-Gaspé bénéficiaient du Supplément de revenu garanti, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale (65,2 %), mais nettement supérieur à celle des aînés du Québec (44,5 %). Signalons que, tout comme pour l'ensemble du Québec, dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, « la proportion des femmes à recevoir ce soutien financier est supérieure à celle des hommes (70 % des aînées contre 60 % des aînés de la région) »<sup>3</sup>.

Par contre, la situation économique de grande pauvreté chez les aînés est moindre sur le territoire du CSSS de La Côte-de-Gaspé (qui va de Manche d'Épée à Coin-du-Banc en incluant Murdochville) qu'elle ne l'est pour l'ensemble de la région et nettement moindre que pour l'ensemble du Québec. En utilisant la mesure du seuil de faible revenu, on constate que 8,1 % des aînés sur le territoire du CSSS de La Côte-de-Gaspé vivent sous le seuil de faible revenu, alors que cette proportion est de 11,0 % dans la région et de 19,4 % dans l'ensemble du Québec.

---

<sup>3</sup> *L'état de santé et de bien-être de la population*, Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011, p.26.

### Population de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu

	CSSS de la Côte-de-Gaspé	Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Québec
Nombre de personnes	265	1 738	190 268
Nombre de personnes dans ce groupe d'âge	3 273	15 843	978 770
En proportion du groupe d'âge	8,1%	11,0%	19,4%

Source : Extrapolé à partir du *Portrait de communauté des aînés et de la jeunesse chez la population anglophone*, Vision Gaspé Percé Now, Mars 2011, p. 5.

Signalons enfin que cette situation de pauvreté est davantage présente dans la communauté linguistique anglophone que dans la communauté francophone. En effet, selon le recensement Canada 2006, 11,2 % des aînés anglophones vivant sur le territoire du CSSS de la Côte-de-Gaspé vivent sous le seuil de faible revenu alors que cette proportion est de 7,3 % chez les francophones<sup>4</sup>.

#### **La santé des aînés**

Selon l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ASSSGIM), les aînés de la région ne se distinguent pas de ceux du Québec, ni en ce qui concerne les habitudes de vie, ni dans la limitation des activités, ni non plus quant à la prévalence de maladies de tous ordres.

Dans l'élaboration de son plan de travail, l'ASSSGIM fait référence à une enquête<sup>5</sup>, menée en 2003, qui révèle que les personnes de 65 ans et plus de la région ont en majorité de bonnes habitudes de vie. À ce sujet, on mentionne que 63 % des aînés font de l'activité physique (occasionnellement : 17 % ou régulièrement : 47 %); cette proportion est de 67 % au Québec. On y révèle aussi que 30 % des aînés de la région (37 % de ceux du Québec) sont limités dans leurs activités; 11 % présentent des incapacités (13 % au Québec). Plus du tiers (35 %) ont besoin d'aide pour accomplir les activités de la vie quotidienne (38 % au Québec).

Pour ce qui est de l'alimentation, l'enquête citée par l'ASSSGIM rapporte que « 57 % consomment au moins 5 portions de fruits et légumes par jour (50 % au Québec) et qu'une

<sup>4</sup> Source : *Portrait de communauté des aînés et de la jeunesse chez la population anglophone*, Vision Gaspé-Percé Now, Mars 2011, p.5.

<sup>5</sup> *L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

faible proportion d'aînés (7 %) vit une situation d'insécurité alimentaire en raison de manque d'argent (8 % au Québec). »

Seulement 11 % fument régulièrement la cigarette (13 % au Québec) mais près du quart (24 %) sont régulièrement en présence de fumeurs (eux-mêmes ou d'autres fumeurs) à la maison (21 % au Québec). Toujours en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, deux aînés sur trois (66 %) consomment de l'alcool.<sup>6</sup>

#### *Quelques faiblesses particulières*

Les aînés de la région ont cependant une perception plus négative de leur santé que l'ensemble des Québécois du même âge. Ils sont moins scolarisés et leur situation économique est plus défavorable. « Puis, à l'image de l'ensemble de la population [régionale], les aînés gaspésiens et madelinots souffrent plus d'excès de poids, meurent plus souvent dans un accident de véhicules à moteur et, pour une première fois depuis le début des années 80, ont davantage mis fin à leurs jours en 2004-2008 que leurs homologues québécois. »<sup>7</sup>

#### ***Le solde migratoire des aînés avec les autres régions***

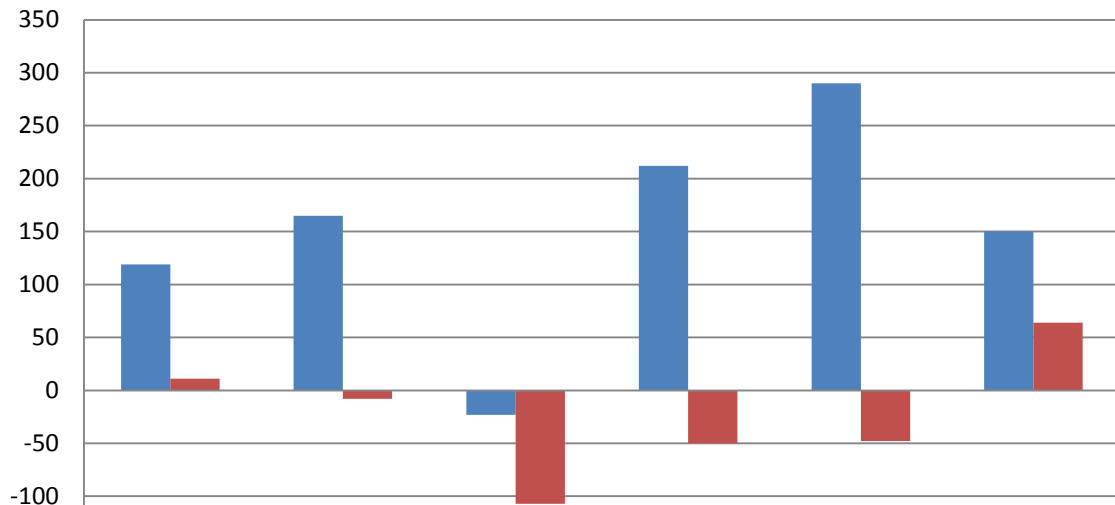
L'ISQ mesure chaque année, depuis 2001, le solde migratoire interrégional par groupes d'âge. En comparant la MRC de La Côte-de-Gaspé avec les autres MRC de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on réalise que c'est dans La Côte-de-Gaspé qu'il y a le plus de perte de personnes qui arrivent à l'âge de la retraite au profit des autres régions. En effet, alors que dans toutes les autres MRC de la région, on note un solde positif pour le groupe d'âge de 55 à 64 ans, ce solde est négatif dans La Côte-de-Gaspé. Chez les 65 ans et plus, le solde migratoire est négatif dans quatre MRC sur six, mais ce solde négatif est bien plus accentué dans la MRC de La Côte-de-Gaspé. De 2001 à 2012, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, le solde migratoire des aînés de 55 ans et plus a été de -130 personnes, alors qu'en comparaison, dans la MRC de Bonaventure, on a connu un solde positif de 242 personnes dans cette catégorie d'âge. On trouvera un certain nombre d'éléments d'explication à cette particularité dans le chapitre sur la migration des retraités (Section 3 : Résultats des consultations, p. 31 et 32).

---

<sup>6</sup> *Plan d'action régional 2005-2010 Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement*, Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Décembre 2005, p.3.

<sup>7</sup> *L'État de santé et de bien-être de la population*, Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011, p. 207.

### Solde migratoire interrégional 2001-2010



	Les Îles-de-la-Madeleine	Le Rocher-Percé	La Côte-de-Gaspé	La Haute-Gaspésie	Bonaventure	Avignon
■ 55 à 64 ans	119	165	-23	212	290	150
■ 65 ans et +	11	-8	-107	-50	-48	64

Source : Institut de la statistique du Québec, Migrations internes annuelles.

De plus, l'Agence de santé et des services sociaux rapporte que « la région assiste à un exode des jeunes et des ménages actifs, ce qui réduit le nombre potentiel des proches-aidants. Les proches-aidants sont eux-mêmes âgés; en plus des besoins de soutien reliés à ce rôle, ils sont également des utilisateurs de services. Rappelons que près de 75 % des personnes âgées reçoivent le Supplément de revenu garanti; leur capacité financière de se payer des services est donc réduite. Ainsi, la dénatalité, l'exode des jeunes, le départ de ménages actifs et la réalité socioéconomique régionale ne facilitent pas l'adaptation des réseaux d'entraide et de services aux demandes pressantes et diversifiées d'une population de plus en plus âgée ».<sup>8</sup>

Pour un portrait régional détaillé de la situation des aînés en perte d'autonomie liée au vieillissement, on peut se référer au *Plan d'action régional 2005-2010 Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement*, publié en décembre 2005 par l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et disponible à l'adresse suivante : [http://www. Agencesssgim.ca/fichiers/agence/Plan\\_d\\_action\\_reg.\\_2005-2010.pdf](http://www.Agencesssgim.ca/fichiers/agence/Plan_d_action_reg._2005-2010.pdf).

<sup>8</sup> *Plan d'action régionale 2005-2010 Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement*, Agence de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Décembre 2005, p.6.

## 2. CUEILLETTE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Pour élaborer un Plan d'action en faveur des aînés, il était impératif de connaître les besoins de ceux-ci. Pour y arriver, nous avons, dans un premier temps, procédé à une double cueillette de données : par entrevues et par sondage. Dans un deuxième temps, le rapport préliminaire contenant le portrait socio-économique, les résultats de la cueillette de données et l'ébauche du Plan d'action ont été présentés aux directeurs de la Ville et aux élus municipaux ainsi qu'à la population lors de trois consultations publiques. Tout au long de la démarche, la Chargée de projet a été soutenue par un comité de pilotage expert dont on trouvera la composition plus loin dans ce document. Celui-ci c'est ajouté au comité famille existant qui a été rencontré à deux reprises dans le cadre de la démarche. À noter que la Ville a également organisé une rencontre d'échange et de mise en commun sur la problématique de l'accessibilité des commerces, équipements et services de la municipalité. Cette rencontre réunissait le comité famille et le comité de suivi du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, ainsi que la Chargée de projet et des personnes du comité de pilotage MADA afin de faire le lien entre les différentes démarches municipales. Enfin des consultations ad hoc ont été effectuées avec un certain nombre de personnes clés.

### ***Les entrevues***

#### *Les entrevues auprès des responsables d'organismes*

Un schéma d'entrevue, en français et en anglais, comprenant onze thèmes et destiné aux organismes dont les membres sont en majorité des aînés, a été élaboré. Au cours de la période de cueillette de données, la Chargée de projet, Lorraine Blais, a mené une entrevue à partir de ce schéma à 10 reprises, soit auprès des responsables :

- de sept clubs de l'âge d'or : Gaspé, Saint-Maurice, Rivière-au-Renard, L'Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Saint-Majorique et Cap-aux-Os;
- trois clubs dont la majorité des membres ont plus de 50 ans : la Légion de Gaspé, le Cercle des Fermières de Gaspé et la Loge des Masons de Gaspé;
- du groupe de promotion de services auprès des anglophones, Vision Gaspé-Percé Now.

Signalons que les membres des deux clubs de l'âge d'or anglophones, des localités de Douglstown et de York-Wakeham, ont été rencontrés sur une base plus informelle, lors d'une de leurs activités.



Voici les onze thèmes qui ont guidé l'entretien avec ces responsables :

1. Renseignements sur l'organisme (membership officiel et membership actif, potentiel de recrutement, secteur (s) de la Ville d'où proviennent les membres, âge des membres, genre d'activités et leur fréquence, existence d'une relève à la direction, etc.);
2. Conditions de vie des membres (types de logement, mobilité, revenu, etc.);
3. Activités de sports, loisirs et culture pratiquées par les membres et souhaits à ce sujet concernant de nouvelles activités à offrir;
4. Fréquentation de lieux de rencontre intérieurs (salles communautaires ou autres) et extérieurs (parcs ou autres) et problèmes liés à la gestion de ces lieux;
5. Activités intergénérationnelles existantes;
6. Migrations permanentes ou temporaires de retraités vers l'extérieur de la Ville et arrivée de retraités de l'extérieur;
7. Transport (moyens de transport utilisés, perception et connaissance des services du transport adapté et du RÉGIM);
8. Respect et inclusion sociale des aînés de la part de différents secteurs d'activité (santé, municipale, privée, police, pompier, population en général);
9. Sentiment d'appartenance (par rapport à la localité ou au village et par rapport à la Ville de Gaspé);
10. Connaissance des nouvelles technologies de l'information et accès à ces dernières;
11. Perception générale quant au vieillissement actif des membres concernant les saines habitudes de vie, la participation à la vie citoyenne, familiale et communautaire, et le sentiment de sécurité des aînés.

En fin d'entrevue, qui pouvait durer entre 60 et 90 minutes, la question suivante était posée :  
« Si vous étiez maire, conseiller ou conseillère, quelles seraient vos priorités pour les aînés? »

#### *Les entrevues auprès d'autres personnes clés*

La Chargée de projet a aussi rencontré des personnes qui ont été ciblées comme informateurs privilégiés sur des sujets précis.

Pour les questions de logement, les personnes suivantes ont été rencontrées :

Madame Marie Houde, directrice locale du Groupe Ressource en Logement Collectif;  
Monsieur Daniel Samuel de l'Office d'habitation municipale de Gaspé;  
Madame Ange-Aimée Fortin, gérante du Foyer Notre-Dame de Gaspé;  
Madame Angèle Gagné, animatrice de pastorale au CHSLD Mgr Ross de Gaspé.

Pour ce qui est de certains services destinés spécifiquement aux aînés, ont été interviewés :

Monsieur Warren Dunn, directeur régional de la FADOQ;  
Monsieur Claudio Bernatchez, directeur de la formation continue à la C.S. Chic-Chocs (par téléphone);  
Madame Hélène Babin, responsable de l'insertion en gériatrie au CSSS de Gaspé (par téléphone);  
Madame Régine Boucher, travailleuse sociale au CLSC de Gaspé;  
Madame Patricia Turbide, ex-animatrice en loisirs et culture à la Ville de Gaspé;  
Madame Maryse Francoeur, co-directrice de la Corporation d'aide à domicile Multi-Services (mise à jour par téléphone des renseignements recueillis en 2009);  
Madame Renée Plourde, nutritionniste au CLSC de la Côte-de-Gaspé.

### ***Le sondage***

Pour compléter la cueillette de données au cours de cette période d'élaboration du Plan d'action, nous avons voulu recueillir différents renseignements et l'expression de besoins auprès de la population aînée au moyen d'un sondage, en français pour la population francophone et en anglais pour la population anglophone. Celui-ci, très fortement inspiré par le sondage élaboré par la Ville de Victoriaville, comprenait 27 questions à choix multiples et trois questions ouvertes. On trouvera, à l'Annexe I, une copie de ce sondage en français.

En tout, 176 personnes, âgées de 55 ans et plus, en provenance de huit organismes différents, ont répondu au questionnaire entre le 5 et le 24 octobre 2011. Il s'agit des membres des organismes suivants : les clubs d'âge d'or de Rivière-au-Renard, Douglastown, Saint-Maurice, Cap-des-Rosiers et York-River, le Cercle des Fermières de Gaspé, le Club de Tai Chi Taoïste de Gaspé et, enfin, des résidents du Manoir Saint-Augustin.

### ***La représentativité de l'échantillon***

Même si l'échantillon de ce sondage représente 5 % des aînés de 55 ans et plus de la Ville de Gaspé, on ne peut pas prétendre que ses résultats sont représentatifs sur une base scientifiquement mesurable. Pour cela, il aurait fallu tirer l'échantillon de façon aléatoire parmi toutes les personnes aînées. Aussi, puisque les répondants étaient présents lors d'une activité

de leur organisme, les résultats sont biaisés en faveur des personnes âgées plus actives. On comprendra que les personnes vivant seules et ne sortant pas n'ont pas été rejointes par ce sondage. Néanmoins, comme on le verra avec la présentation des données d'identification des répondants, l'échantillon est suffisamment diversifié quant à la provenance des répondants (le quartier où ils demeurent), leur sexe, leur âge, leur langue maternelle et leur scolarité, pour pouvoir donner le pouls de certaines réalités vécues par les aînés de la Ville de Gaspé. De plus, ce sondage sert de complément aux entrevues en ce que ses questions ouvertes laissaient la possibilité aux répondants d'exprimer des besoins particuliers. De fait, parmi les 176 répondants, 120 ont répondu à des questions ouvertes, pour un total de 153 suggestions ou commentaires. Dans la partie *Résultats des consultations* à la section III, plusieurs des résultats de ce sondage seront présentés sous l'appellation "résultats du sondage local".

Lors de la présentation des résultats, on fera mention aussi, à l'occasion, des résultats du sondage régional effectué au printemps 2011 par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) et qui avait été commandé par la Table de concertation des aînés de la Gaspésie et des Îles. L'échantillon du sondage du CIRADD, cependant, est un peu moins représentatif de la population de Gaspé puisqu'il représente 4 % de la population régionale des personnes de 55 ans et plus. Aussi, tout comme pour le sondage local, il ne peut prétendre à présenter des résultats scientifiquement mesurables en raison de sa méthode d'échantillonnage. Les résultats de ce sondage, parus en septembre 2011, apportent toutefois un éclairage sur certaines réalités non couvertes par le sondage local.

#### *Caractéristiques des 176 répondants au sondage local*

Voici, en pourcentage, la ventilation des variables d'identification des répondants.

##### *Provenance des répondants*

Paroisse de Saint-Maurice	10 %
Rivière-au-Renard	26 %
Anse-au-Griffon et Cap-des-Rosiers	12 %
De Cap-aux-Os à l'Anse-aux-Cousins	6 %
Tour de la Baie de York, Sandy Beach et Haldimand	20 %
Gaspé centre-ville	12 %
Douglastown	14 %

### *Sexe des répondants*

Hommes	24 %
Femmes	76 %

### *Répondants vivant seuls ou non*

Seul(e)	36 %
Avec un conjoint	54 %
Avec un membre de la famille	10 %

### *Âge des répondants*

55 à 64 ans	27 %
65 à 74 ans	32 %
75 à 84 ans	32 %
85 ans et plus	9 %

### *Langue maternelle des répondants*

Anglais	27 %
Français	73 %

### *Niveau de scolarité complété des répondants*

Primaire	26 %
Secondaire	46 %
Collégial	14 %
Universitaire	14 %

## ***Analyse de contenu***

Une fois les comptes-rendus des entrevues rédigés et les résultats du sondage compilés, la Chargée de projet a dégagé les besoins exprimés avec plus ou moins de force. Quand la réponse à ces besoins pouvait être du ressort municipal, une liste d'actions correspondantes a été rédigée.

## ***Validation***

Cette liste d'actions, qui constitue le Plan d'action à l'égard des aînés, a d'abord été validée et enrichie par un comité-conseil (le comité de pilotage), composé d'intervenants du milieu qui œuvrent avec les aînés. Ensuite, d'autres validations ont été menées sur une base individuelle auprès des responsables de services de la Ville pour vérifier la faisabilité et la pertinence des

actions proposées. Enfin, l'ensemble du rapport comprenant les actions proposées a été présenté aux élus municipaux, puis à la population locale, à l'occasion de trois consultations publiques, dont une s'est déroulée en anglais à Douglstown et les deux autres en français à l'Hôtel de Ville de Gaspé et au local de l'Âge d'Or de Saint-Maurice, dans le secteur nord de la Ville.

### **3. RÉSULTATS DES CONSULTATIONS – LES BESOINS DES ÂÎNÉS**

#### ***Les priorités énoncées dans les entrevues***

Lors des entrevues, tout en suivant le schéma d'entrevue prévu, les responsables d'organismes avaient tout le loisir d'insister sur les aspects de leurs organismes, du vécu de leurs membres ou de la dynamique de leur localité qui avaient de l'importance à leurs yeux. Souvent ces considérations revenaient en force lors de la conclusion de l'entrevue où il leur était demandé : « Si vous étiez maire, conseiller ou conseillère, quels seraient vos priorités pour les aînés? » Voici plus précisément ce qu'ont répondu à cette question les clubs ou les comités ou quelques individus représentant des groupes.

- Du logement adéquat et abordable (Club de l'âge d'or de Saint-Maurice);
- Du logement abordable et sécuritaire (Cercle des Fermières de Gaspé);
- Des résidences pour les gens semi-autonomes (Vision Gaspé-Percé Now);
- Le logement (Club de l'âge d'or de Gaspé);
- Un plan à long terme pour le logement : des résidences adéquates qui répondent aux besoins des aînés autonomes et semi-autonomes (Légion de Gaspé);
- Une résidence pour aînés à Saint-Majorique (Club de l'âge d'or de Saint-Majorique);
- Le maintien en sécurité à la maison le plus longtemps possible des gens âgés (Loge des Masons);
- Un local pour le club de l'âge d'or (Cap-aux-Os et York-Wakeham);
- Une piste cyclable pour aller marcher (Rivière-au-Renard);
- Un parc municipal pour se rencontrer et marcher, situé sur les terres qui appartiennent au MTQ en bas de la nouvelle route (Club de l'âge d'or de Saint-Majorique);
- L'accès à une épicerie et autres services en hiver à Cap-des-Rosiers (Club de l'âge d'or de Cap-des-Rosiers);
- Des communications en anglais pour tout ce qui concerne les services municipaux (Vision Gaspé-Percé Now);
- Une révision des plages horaires du transport en commun pour permettre les sorties en soirée ou en fin de semaine (FADOQ);
- L'organisation du transport pour permettre aux aînés de participer aux activités offertes dans leur localité (Centre d'action bénévole);

- Dans les petites communautés en périphérie, l'organisation du soutien pour l'approvisionnement ainsi que la facilitation du transport pour permettre l'accès à davantage d'activités (Multi-services).

### ***Les priorités énoncées dans le sondage***

De même, dans le sondage local, il y avait trois questions ouvertes, l'une portant sur les activités que les répondants désiraient voir s'ajouter aux activités existantes, une autre portant sur les commerces ou services qui, selon les répondants, manquent pour répondre à leurs besoins et, enfin, la même question qui a été posée aux responsables d'organismes, à savoir quelles seraient leurs priorités pour les aînés s'ils étaient maire ou conseiller de la Ville.

Des 176 répondants au sondage, 120 ont répondu à des questions ouvertes, pour un total de 153 suggestions ou commentaires. En voici la compilation selon différents thèmes.

#### *Déplacements, aménagements et transport*

Augmenter l'accessibilité dans les endroits publics pour des chaises roulantes (4); aménager un ou des endroits pour marcher (7); rajouter des trottoirs (2); des bancs (1); des parcs (2); aider aux déplacements (1); améliorer l'horaire du RÉGIM (1); offrir du transport aux aînés pour assister à des spectacles (1); doter les résidences d'un minibus pour les déplacements (1); faciliter l'accès aux différents services (1).

#### *Activités*

Offrir davantage d'activités aux aînés (10); améliorer les services de bibliothèque (2); offrir des activités physiques pour aînés (6); offrir des activités de gymnastique pour femmes seulement (1); assurer plus d'activités dans les paroisses (4); organiser des bingos (2); offrir des activités culturelles (2); des danses (1); offrir des activités gratuites (1); organiser des jeux (2); organiser des repas de partage (1); avoir plus d'activités en anglais (1).

#### *Logement*

Augmenter le nombre de logements pour aînés (26); voir à ce qu'il y ait des logements pour aînés dans les paroisses (3).

#### *Local communautaire*

Fournir un local communautaire (11).

#### *Formation*

Offrir de la formation (1); offrir de la formation sur Internet (9).

### *Communications*

Améliorer ou augmenter les communications avec les aînés (5), améliorer ou augmenter les communications en anglais (4).

### *Commerces et services manquants*

Magasins (6), Magasins de grande surface (10), épiceries ou dépanneurs, restaurants, station-service (cas de Cap-des-Rosiers) (16).

## ***La préoccupation face au logement***

Les différentes consultations menées lors de l'élaboration du présent Plan d'action ont fait ressortir une préoccupation répandue face au besoin de logements adaptés aux aînés. En effet, on constate, lors des entrevues avec les responsables d'organismes, que sur seize priorités énoncées par un groupe ou l'autre, sept concernaient directement le logement pour les aînés. De même, dans les réponses aux questions ouvertes du sondage, on note que la question du logement est l'une de celles qui, avec 29 mentions, reviennent le plus souvent.

Parfois, on dit souhaiter l'ajout de logements de type HLM dans les différentes localités périphériques. Par exemple, les directeurs de Multi-services relatent ce besoin de la façon suivante : « Prenons le cas de Madame Dupuis (nom fictif) qui habite à L'Anse-à-Valleau. Elle devient veuve et veut aller dans un Centre d'hébergement privé. Pour cela, elle doit s'exiler à Gaspé où elle ne connaît personne. Ses amies de L'Anse-à-Valleau ne peuvent pas aller la visiter, c'est trop loin. Il faudrait doter chaque village d'HLM et penser équiper ceux-ci tout de suite de services pour répondre aux besoins qui évoluent : ascenseur, aire commune, cuisine collective, aménagement permettant des activités adaptées. »

D'autre part, certains responsables de clubs, à L'Anse-au-Griffon par exemple, affirment que les gens qui deviennent moins autonomes veulent quitter leur village pour se rapprocher de l'hôpital et des services et qu'il faut penser planifier suffisamment de places à Gaspé pour les accueillir.

À titre d'information, on trouvera à l'Annexe II la liste des résidences pour aînés dans la Ville de Gaspé.

Le logement est, de fait, un problème à Gaspé mais ne concerne pas seulement les personnes âgées. La Ville en est déjà très consciente. En effet, le taux d'inoccupation des logements à Gaspé est l'un des plus bas au Québec (0,2 % en 2008). On note aussi une hausse importante du prix des maisons et, en raison de leur rareté, un certain laisser-aller dans la rénovation des logements existants. D'ailleurs l'accès à la propriété privée est restreint, entre autres, en raison



des coûts élevés de construction, estimés, selon des gens d'affaires de Gaspé, supérieurs de 25 % à 30 % à ceux dans les grands centres urbains. Voici quelques-unes des stratégies adoptées par la Ville pour corriger le problème.

- Collaboration avec l'Office municipal d'habitation (OMH) sur des projets spécifiques destinés aux aînés. D'abord, tout récemment, suite aux inondations survenues à Rivière-au-Renard, on a construit *La Renardoise*, une résidence de 24 unités de logement pour aînés. Depuis 2007, la Ville travaille de concert avec l'OMH et le Groupe ressource en logements collectifs (GRLC) en vue de la construction de 54 unités de logement pour les aînés à Gaspé;
- Collaboration avec le Centre de Ressourcement, de Réinsertion et d'Intervention (CRRRI) de Gaspé pour l'ajout de 25 unités de logement destinées à des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale;
- Modification du zonage pour permettre les résidences intergénérationnelles sur presque la totalité du territoire de la municipalité;
- Incitatifs sous forme de congé de taxes sur dix ans pour l'ajout d'un logement intergénérationnel à une habitation unifamiliale. Ce congé de taxe porte à la fois sur l'ajout de valeur à la résidence suite à la construction du logement et sur les services supplémentaires dispensés à cette portion du logement (aqueduc, égout et vidanges). Depuis la mise en œuvre de ces incitatifs, une quinzaine de logements de ce type ont été réalisés chaque année et de nombreux projets sont en gestation. La Ville de Gaspé projette de faire la promotion de ce type de construction dans un avenir rapproché;
- Passation d'un bill privé en 2006 permettant à la Ville d'accorder de l'aide sous différentes formes, notamment sous forme de congé de taxe. Par exemple, les propriétaires de tout nouveau logement bénéficient d'un congé de taxe de cinq ans afin de favoriser la construction de logements;
- Projet de division de neuf unités de HLM pour en faire trente-six (36) plus petites, afin de suivre l'évolution de la taille des familles, à mesure que les enfants quittent la maison pour vivre leur vie d'adultes;
- Développement résidentiel dans le secteur de l'aéroport en 2011. Une partie de ce projet devrait comprendre des habitations de 2 et de 3 logements.

Malgré tous ces efforts, la question du logement chez les aînés demeure complexe. À mesure que les gens vieillissent, leurs besoins se modifient. Les choix à faire sont parfois déchirants. Qu'il s'agisse de réadapter sa maison ou de la quitter tout en demeurant dans son milieu habituel, ou encore de la quitter pour aller vers un lieu où il y aura des services à proximité, une réflexion chez les aînés et leurs proches s'impose. La Ville devra sans doute à ce sujet travailler sur plusieurs plans : promouvoir l'ajout de logements collectifs ainsi que privés, tout en contribuant à faciliter l'adaptation des maisons aux besoins changeants des aînés.

### ***Le maintien à domicile***

Même si plusieurs personnes et groupes consultés se sont dits préoccupés par la situation du logement chez les aînés, tous étaient cependant d'accord pour dire que l'idéal est de rester chez soi le plus longtemps possible. Une étude, menée spécifiquement sur cette question par Vision Gaspé-Percé Now en 2006 auprès des aînés anglophones, appuie cette affirmation. Tous les participants à cette enquête, sans exception, ont dit préférer rester dans leur maison le plus longtemps possible.

Les aînés qui ont des enfants à proximité sont probablement plus susceptibles de pouvoir rester à la maison, a fortiori s'ils sont logés dans des maisons intergénérationnelles comme il s'en développe présentement. À ce sujet, il est intéressant de noter que 65 % des répondants au sondage ont des enfants vivant dans les environs. Parmi ces aînés, 35 % voient leurs enfants tous les jours; 56 %, à toutes les semaines. De plus, on réalise que cette proximité d'enfants est inégalement vécue sur le territoire de la Ville. À Rivière-au-Renard, 89 % des répondants ont des enfants dans les environs alors que ce taux n'est que 42 % à Douglastown et de 43 % à L'Anse-au-Griffon et Cap-des-Rosiers.

#### Présence d'enfants dans les environs

Paroisse de Saint-Maurice	78 %
Rivière-au-Renard	89 %
Anse-au-Griffon et Cap-des-Rosiers	43 %
De Cap-au-Os à l'Anse-aux-Cousins	55 %
Tour de la Baie de York, Sandy Beach et Haldimand	61 %
Gaspé centre-ville	67 %
Douglastown	42 %

À Gaspé, il existe trois organisations majeures qui s'occupent des services de maintien à domicile : le CLSC, le Centre d'action bénévole le Hauban (CAB) et la Corporation d'aide à domicile Multi-Services.

#### *Les services du CLSC*

Le personnel du CLSC fournit des services de soutien à domicile surtout dans le domaine médical. Des infirmières visitent certains aînés à la maison sur une base régulière « pour prendre leur pression, faire des tests sanguins et administrer des vaccins antigrippaux. Des infirmières auxiliaires aident les aînés à leur hygiène personnelle et/ou à prendre leur bain. Un ergothérapeute peut évaluer les besoins de l'aîné en rapport avec ses activités quotidiennes. »<sup>9</sup>

#### *Les services du Centre d'action bénévole le Hauban (CAB)*

Le CAB offre des services pour améliorer la qualité de vie des personnes de 55 ans et plus qui sont en perte d'autonomie. Ces services prennent diverses formes.

1. Les bénévoles transportent et accompagnent des bénéficiaires pour tout ce qui entoure leurs besoins médicaux : visites au médecin, à l'hôpital, chez le dentiste. Le bénévole cueille la personne à sa maison, l'attend lors de sa visite médicale et la ramène chez elle. Une légère compensation est donnée au bénévole pour couvrir ses frais d'essence. Cette compensation est défrayée à 50 % par le bénéficiaire et à 50 % par le CAB. En 2009-2010, il s'est fait 219 accompagnements dans le secteur nord de la Ville et 402 accompagnements dans le secteur sud. Ces accompagnements ont été faits par 39 bénévoles du côté nord et par 54 du côté sud.
2. Certains bénévoles s'occupent du téléphone de sécurité. À la même heure chaque jour, convenu avec le bénéficiaire, le bénévole effectue un appel. Si la personne ne répond pas, quelqu'un est mandaté pour aller voir si la personne est en détresse quelconque. Les données ne sont pas comptabilisées à ce sujet.
3. D'autres bénévoles font des téléphones d'amitié. Une personne bénéficiaire peut être référée pour ce service par quelqu'un du monde de la santé ou de sa famille. Après vérification du désir de recevoir ces appels de la part de la personne bénéficiaire, le bénévole peut appeler cette dernière entre une et trois fois par semaine. Une dizaine de personnes se prévalent de ce service.

---

<sup>9</sup> Portrait de la communauté des aînés et de la jeunesse, Vision Gaspé-Percé Now, Mars 2011, p. 9.

4. Enfin, certains bénévoles à travers la *Popote roulante* livrent un repas chaud à des bénéficiaires, une fois par semaine. Ces repas sont préparés par des restaurants qui facturent chaque repas à 12 \$. Ces frais sont couverts par le bénéficiaire (6 \$) et par le CAB (6 \$). Environ une cinquantaine de personnes bénéficient de ce service du côté de Gaspé et une quinzaine du côté de Rivière-au-Renard. En 2009-2010, 482 repas ont été livrés du côté nord, grâce au travail de quatre bénévoles, et 1 563 du côté sud, par l'entremise de 21 bénévoles.

La directrice du CAB, Madame Paulette Cummings, rapporte que les demandes de services sont en croissance. L'an passé, le nombre d'aînés désirant un service ou un autre s'est accru de 50. Cette année, l'accroissement des demandes dépasse déjà 50. Il va être difficile, selon elle, d'augmenter les services en raison de manque de ressources financières (pour défrayer les coûts des repas et des déplacements, par exemple) et humaines (pour recruter, former et encadrer les bénévoles, par exemple). Elle mentionne que le CAB est en besoin pressant de nouveaux bénévoles pour les accompagnements et les livraisons de la *Popote roulante*.

#### *La corporation d'aide à domicile Multi-services*

L'entreprise Multi-services est la plus grosse entreprise d'économie sociale au Québec et représente un pilier dans le maintien à domicile. Elle dessert tout le territoire du CSSS de la Côte-de-Gaspé, emploie 250 personnes, surtout des femmes d'âge mûr, et compte environ 2 000 clients, principalement des personnes de 65 ans et plus. La fréquence d'utilisation des services offerts varie beaucoup d'un client à l'autre : de deux heures par mois à 40 heures par semaine. La plus courante est celle d'une fois par semaine. Le coût des services dépend du revenu du client; il varie de 4 \$ à 12,25 \$ de l'heure présentement. Les services non couverts par le gouvernement, la tonte de pelouse, par exemple, sont facturés à 16,25 \$ de l'heure. Les services rendus vont du ménage à la préparation des repas, aux menus travaux dans la maison et même à la réalisation des emplettes de produits alimentaires et autres. Multi-Services a plusieurs clients dans les résidences de personnes âgées, notamment aux endroits suivants : la résidence Saint-Martin de Rivière-au-Renard, les deux résidences à Saint-Maurice, la résidence privée à Cap-des-Rosiers, le Manoir Saint-Augustin et la Villa du Bassin à Gaspé.

Sur le territoire couvert par la corporation, les personnes qui ont recours à des services 40 heures par semaine sont environ au nombre de 20. Habituellement, il s'agit d'aînés vivant chez leurs enfants qui travaillent le jour et ayant besoin d'accompagnement constant. Tous les repas de ces personnes sont préparés (21 heures, par semaine) et un ménage est fait. Les personnes

en sévère perte d'autonomie peuvent ainsi rester chez elles grâce à ces services et à cette présence.

Quand les services de maintien à domicile ne suffisent plus, il faut recourir à l'hébergement. Pour en savoir plus sur la politique de l'accès à l'hébergement pour les gens en perte d'autonomie, on peut se référer au document *Mécanisme d'accès à l'hébergement-2009*, publié par l'Agence de santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et disponible à l'adresse suivante :

[http://www.agencesssgim.ca/fichiers/agence/DSSC/M\\_canisme\\_acc\\_s\\_d\\_p\\_t\\_C.\\_A.\\_1er\\_mai\\_2009.pdf](http://www.agencesssgim.ca/fichiers/agence/DSSC/M_canisme_acc_s_d_p_t_C._A._1er_mai_2009.pdf)

Pour clore le sujet du maintien à domicile, signalons qu'à plusieurs occasions au cours des entrevues, on a mentionné le besoin de répit pour les proches-aidants s'occupant d'aînés souffrant par exemple de la maladie d'Alzheimer.

### ***Les saines habitudes de vie***

#### *L'activité physique*

Dans le sondage et lors des rencontres, les aînés qui disent faire de l'activité physique mentionnent très souvent la marche et la danse comme activités de choix. Les résultats du sondage local corroborent les données régionales citées plus haut dans le portrait socio-économique des aînés avec 66 % des répondants de 65 ans et plus qui font de l'activité physique régulièrement. À quelques reprises, lors des entrevues de groupe, on a mentionné que pour faire de l'activité physique, les aînés ont besoin de stimuli. Le cas de Cap-des-Rosiers est intéressant. Depuis qu'on y a aménagé un gymnase rudimentaire dans un local communautaire, plusieurs aînés se rencontrent trois fois par semaine pour y faire de l'exercice.

#### *Une saine alimentation*

Lors des rencontres, nulle part n'a-t-on mentionné que les aînés pouvaient mal manger. Le sondage du CIRADD corrobore cette affirmation avec 96 % des répondants qui affirment avoir une bonne alimentation. Par contre, Renée Plourde, nutritionniste au CLSC de la Côte-de-Gaspé, affirme que les gens en général ne réalisent pas qu'ils ont de mauvaises habitudes alimentaires. Bon nombre des personnes qu'elle suit, notamment celles qui souffrent de diabète, ne mangent pas bien à cause en particulier d'un manque de légumes dans leur diète.

Le service *Popote roulante*, organisé par le CAB, veut pallier du problème des aînés qui peuvent difficilement, pour différentes raisons, se cuisiner des repas équilibrés. C'est un beau service,

reconnait la nutritionniste, mais, selon elle, un repas par semaine, c'est nettement insuffisant pour certains de ces aînés. Elle ajoute, cependant, que le fait de se rendre à chaque semaine dans le foyer des personnes abonnées à ce service permet aux bénévoles de signaler des détériorations notables dans l'état de santé des bénéficiaires.

### ***La sécurité***

La notion de sécurité fait référence à la fois à la sécurité réelle des lieux physiques où se trouvent et où passent les aînés et au sentiment de sécurité, c'est-à-dire au sentiment de pouvoir vivre sans peur dans sa demeure ou lors de ses déplacements.

Les résultats du sondage local vont dans le sens d'un sentiment de sécurité généralisé, car ils indiquent que

98,7 % des répondants disent se sentir en sécurité dans leur demeure et que

99,4 % disent se sentir en sécurité quand ils sortent dans leur village ou à Gaspé.

De même, la presque totalité des représentants d'organismes ou clubs interviewés affirmaient que leurs membres se sentent en sécurité dans leurs demeures et qu'il n'y a pratiquement pas d'incidents signalés. Par ailleurs, dans un club, on rapportait que les aînés peuvent se faire arnaquer par des vendeurs itinérants. Dans un autre organisme, on disait qu'il faut inciter les aînés à être plus vigilants et à barrer leurs portes, que « les mauvaises choses n'arrivent pas juste ailleurs ».

Certains aînés, sur la recommandation de leur médecin ou non, sont abonnés à un système de sécurité médicale personnelle. Il s'agit d'un appareil (montre ou collier) porté 24 heures par jour qui, lorsqu'il est actionné, communique avec un central téléphonique qui interpelle la personne pour lui demander ce qui ne va pas et pour lui acheminer des secours, au besoin. Ce service prévoit aussi une communication avec un voisin proche, convenu d'avance, pour que l'aide puisse arriver très rapidement. Ce service est toutefois assez coûteux et même prohibitif pour des personnes à faible revenu.

Pour ce qui est de la sécurité en dehors de la demeure, les seules réserves mentionnées sont la présence d'ours et de chiens non attachés dans un des secteurs de la Ville, ce qui dissuade les aînés d'aller marcher. Par ailleurs, selon un des interlocuteurs, l'état pitoyable de certains trottoirs de la Ville entraîne un risque potentiel de blessures pour les personnes qui les empruntent.

### ***Les cas de détresse***

Ni les entrevues, ni le sondage n'ont été révélateurs de cas de détresse. Il n'y a à ce sujet qu'une exception : une dame travaillant comme infirmière auxiliaire auprès de personnes âgées a raconté qu'elle a été témoin à quelques reprises d'aînés se faisant manipuler par leurs enfants pour des questions d'argent. À ce sujet, depuis 2003, le CSSS a mis sur pied une Table multisectorielle pour contrer les abus envers les aînés de la MRC La Côte-de-Gaspé. Parmi les intervenants à cette Table, on trouve : la SQ, le CAB, la FADOQ, Multi-services, le C.H.S.L.D. Mgr Ross, le CLSC, la Caisse populaire des Hauts-Phares et l'Office municipal d'habitation.

Les aînés peuvent vivre de graves problèmes de solitude. L'étude du CIRADD rapporte que 5 % des répondants n'ont aucun confident, que 4 % des répondants n'ont personne à qui parler et que la proximité de la famille n'est pas un facteur de protection contre le désespoir, la tristesse et la déprime, d'autant plus que 10 % des répondants ont des relations familiales allant d'un peu difficiles à très difficiles.

Pour ce qui est du suicide, qui est en hausse chez les aînés dans la région, c'est le CSSS qui s'occupe de la prévention en cette matière.

### ***L'accès aux services et commerces***

Les directeurs de la Corporation d'aide à domicile Multi-services font valoir que Gaspé est très bien dotée en services de proximité. Pour les petites communautés en périphérie, il faudrait, selon eux, que les aînés reçoivent du soutien pour l'approvisionnement. Dans plusieurs petites communautés, par exemple à L'Anse-à-Valleau et à Pointe-Jaune, il n'y a pas d'épicerie; c'est le cas aussi à Cap-des-Rosiers en hiver. À cause de cela, il peut être compliqué pour les personnes âgées de ces localités qui n'ont pas de voiture de s'approvisionner. « Aller à la pharmacie, c'est compliqué. »

### ***Les activités de loisirs et de culture***

Chacun des clubs d'âge d'or des différents quartiers de la Ville offre des activités de loisirs dont le nombre et la fréquence varient beaucoup d'un club à l'autre. Presque tous les clubs organisent des parties de cartes et des danses et quelques-uns organisent des bingos. Quelques membres des clubs, particulièrement chez les plus jeunes dans la tranche des 55 à 65 ans, disaient cependant ne pas s'identifier aux activités de jeux de cartes et de bingo et, sans trop savoir par quoi les remplacer, souhaitaient s'adonner à de nouvelles activités.

Lors des entrevues auprès des responsables de clubs de l'âge d'or ou d'autres organismes dont la majorité des membres sont des aînés, on a pu percevoir une grande différence entre les clubs quant à la participation des membres aux activités. Dans trois clubs de l'âge d'or, soit à L'Anse-au-Griffon, à Cap-aux-Os et à Gaspé, les responsables ont déploré la très faible participation des membres aux activités offertes. On pouvait sentir chez ces responsables un essoufflement, voire même du découragement face à cette situation. On a évoqué le syndrome de « toujours les mêmes qui font tout ». Par ailleurs, dans tous les autres clubs ou organismes, on semblait heureux de la réponse des membres aux activités proposées et à leur participation en général. À titre indicatif, on trouvera à l'Annexe III un tableau récapitulatif des activités offertes dans chaque club et la fréquence de celles-ci.

On a vu que le sondage local a recueilli, sous différentes formes, 31 mentions du désir des aînés d'avoir davantage d'activités. De même, les directeurs de Multi-services signalent le besoin d'un accès accru à des loisirs. Ils reconnaissent qu'il existe des activités du *Centre de jour*, mais que celles-ci n'ont lieu qu'une fois par semaine et pas l'été. Plusieurs personnes âgées sont très isolées. Elles n'ont pas d'endroit pour se rencontrer. Une paroisse qui ferait exception, selon eux, est Saint-Maurice. Le Centre d'action bénévole y est très actif. Beaucoup d'activités sont organisées. « Le Club de l'âge d'or s'occupe de son monde. »

Toujours selon les directeurs de Multi-services, plusieurs personnes âgées sont autonomes, mais n'ont pas de voiture. Il faut donner l'occasion aux gens de sortir. Ils constatent une très grande médication de ces personnes. Ils disent que, sous certains aspects, on ne peut pas vraiment contrer le phénomène de surmédication puisqu'il résulte de décisions du corps médical. Par contre, beaucoup des médicaments pris sont des antidépresseurs et une vie plus active, selon eux, pourrait en réduire la prise. Plusieurs infrastructures, telles que les sentiers pédestres, sont peu utilisés et peu connues. Ils font référence notamment aux sentiers dans les environs de L'Anse-au-Griffon.

### ***Les moyens de transports utilisés***

Le sondage local nous éclaire sur les moyens de transport utilisés par les aînés. À la question « Comment vous déplacez-vous pour faire vos courses? », voici les réponses obtenues :

À pied	1 %
Voiture personnelle	79 %
Aide des enfants ou autres aidants	11 %
Transport adapté	0 %



Taxi	1 %
Une combinaison des moyens ci-haut mentionnés	7 %

Un nouveau service de transport collectif, le RéGIM est en opération depuis moins de deux ans. À la question « Utilisez-vous le RéGIM? », seulement 7 % des sondés ont répondu par l'affirmative. Les raisons évoquées pour ne pas utiliser le service sont les suivantes :

Je ne connais pas le service	13 %
J'ai facilement accès à d'autres moyens de transport	62 %
L'horaire ne me convient pas	12 %
Me rendre à l'arrêt d'autobus est compliqué pour moi	2 %
Les tarifs sont trop élevés	0 %
Plusieurs des raisons ci-haut mentionnées s'appliquent	11 %

La majorité des répondants ont accès à d'autres moyens de transport. La plupart du temps, comme on l'a vu à la question précédente, il s'agit de leur voiture personnelle. Sachant que notre échantillon de répondants est biaisé en faveur de personnes plus mobiles, on réalise qu'une meilleure connaissance du service de transport collectif et un réaménagement des horaires pourraient rehausser au moins en partie l'autonomie des aînés quant à leurs déplacements. Plusieurs interlocuteurs nous ont mentionné que pour utiliser le service de transport en commun, un accompagnement des aînés lors de leurs premières sorties en autobus serait bénéfique pour les mettre en confiance. D'ailleurs, comme le faisait valoir M. Patrick Bessette, directeur du Manoir Saint-Augustin, la présence d'un animateur pour initier une nouvelle activité chez les aînés fait toute une différence dans leur participation à celle-ci.

### ***Les migrations des retraités***

Les consultations ont pu faire ressortir que les modèles de migration des retraités varient selon les localités.

#### *De la périphérie de Gaspé vers le centre-ville*

Dans plusieurs localités du nord de la Ville, on signale que des gens de 70 ans et plus désirent, particulièrement pour des raisons de santé et de sécurité, se rapprocher de l'hôpital et des services en général et déménagent vers le centre-ville de Gaspé, le plus souvent dans une résidence pour personnes âgées.

### *De l'extérieur de la région vers Gaspé*

On s'entend pour dire que les localités de L'Anse-à-Valleau, de L'Anse-au-Griffon et de Cap-des-Rosiers sont des terres d'accueil pour des gens en provenance de l'extérieur de la région. Ces personnes, qui s'achètent une maison et y demeurent, sont surtout de souche non gaspésienne, attirées par la beauté des lieux ou pour d'autres raisons. On signale cependant qu'il y en a qui sont de souche gaspésienne, de retour après une vie professionnelle ailleurs au Québec. On remarque qu'à L'Anse-au-Griffon notamment, l'implication des nouveaux arrivants est significative. Par ailleurs, à Cap-aux-Os, on signale le retour de Gaspésiens en région sans que cela ne se traduise nécessairement par une implication communautaire particulière.

### *De Gaspé vers l'extérieur de la région*

Ce qu'on pourrait qualifier d'exode de nouveaux retraités serait un phénomène qui concerne plutôt le centre-ville de Gaspé et sa périphérie. Généralement, il s'agit de personnes qui ne sont pas originaires de Gaspé et qui retournent dans leur région d'origine, une fois arrivées à la retraite. Dans certains cas, il s'agit de personnes qui sont originaires de Gaspé, mais qui désirent se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants vivant ailleurs au Québec.

Signalons aussi qu'il y a un certain nombre de personnes, surtout dans le secteur de Rivière-au-Renard, qui séjournent environ six mois « dans le Sud » tous les ans. Ces *snow birds*, comme on les appelle, sont principalement des pêcheurs qui, une fois leur saison de pêche terminée, partent en couple avec leur maison mobile pour ne revenir qu'à la prochaine saison de pêche.

### ***La participation des aînés***

Dans la visée de favoriser le vieillissement actif de la population, quand on fait référence à la participation, que celle-ci soit citoyenne, familiale, communautaire, sociale, économique, culturelle ou intellectuelle, on préconise le maintien de l'utilité ou du sentiment d'utilité chez les aînés. Il est reconnu, en effet, qu'une personne qui se sait utile, qui a le sentiment d'avoir un impact sur son milieu, qui peut contribuer à sa famille ou à sa communauté, a une meilleure estime d'elle-même et, par-là, de meilleures chances d'être en santé qu'une personne qui, à l'inverse ne vit pas cette situation. Voici à ce sujet une anecdote bien locale, rapportée par Madame Paulette Cummings, directrice du Centre d'action bénévole (CAB) le Hauban de Gaspé.

En 2008, le CAB de Gaspé avait reçu une subvention pour organiser une dizaine de rencontres pour personnes âgées portant sur différents thèmes. Le programme *J'gens barque* avait réuni chaque fois une quarantaine de personnes. Les rencontres avaient lieu des fois à Gaspé, des fois à Rivière-au-Renard. Plusieurs des bénéficiaires étaient sur le

comité organisationnel. Le comité choisissait les thèmes de rencontre qui pouvaient toucher à la culture, le divertissement, la santé, la pastorale, etc. Une des personnes du comité, dont la santé était dans un état précaire, a pris en charge l'accueil et la petite caisse. Elle avait auparavant travaillé dans ce genre de contexte et cette nouvelle implication lui a permis de retrouver la santé. Son médecin et sa fille lui ont tous deux demandé : - « Mais que s'est-il passé? Vous êtes guérie! » Elle aurait répondu que de se sentir de nouveau utile lui avait sauvé la vie.

Ce sentiment d'être utile, cependant, est très difficile à mesurer. Nous n'effleurons ici que partiellement cette réalité par quelques observations.

On a demandé aux répondants du sondage local s'ils faisaient du bénévolat et, si oui, combien d'heures par mois en moyenne. Voici ce qu'ils ont répondu :

57 % font du bénévolat. Le temps consacré au bénévolat varie de 2 à 60 heures par mois, pour une moyenne de 6,2 heures par mois. Parmi les personnes faisant du bénévolat, 58 % le faisaient par l'entremise d'une organisation, 26 % sans l'entremise d'une organisation et 16 % à la fois dans une organisation et en dehors d'une organisation.

Signalons que, tout au long de l'enquête, les aînés ont exprimé un réel contentement d'être rencontrés et consultés. À quelques endroits, on a exprimé clairement qu'on souhaitait que les conseillers (-ères) prévoient des rencontres avec les citoyens en dehors des périodes électorales.

### ***Les aspects positifs de la vie des aînés à Gaspé***

À la lecture de cette description de la situation chez les aînés de la Ville de Gaspé, on réalise que celle-ci varie beaucoup d'une personne à l'autre et d'un quartier à l'autre. Les communautés dans lesquelles évoluent les aînés comportent des forces qu'il faut maintenir. Pensons au fait que de multiples organismes et clubs sociaux sont à l'œuvre dans tous les quartiers de la Ville pour offrir des services et des activités destinés aux aînés. La municipalité offre souvent à ces différents comités un soutien important (prêt de locaux, aide financière ou technique, accès à bon prix à une assurance, etc.). La ville a également déjà posé plusieurs gestes importants en matière de logement, d'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou d'infrastructures et d'activités en matière de loisirs. Le sens de l'appartenance à la localité et à la Ville est largement répandu. Les cas de très grande pauvreté sont plus rares qu'ailleurs au Québec. En général, les gens se sentent en sécurité chez eux et à l'extérieur de chez eux. L'environnement est sain et la beauté des lieux est reconnue. Dans les deux secteurs pôles que sont Rivière-au-Renard et Gaspé centre-ville, l'accès aux commerces, services et activités est plutôt grand. Un

nouveau système de transport collectif a vu le jour et pourrait contribuer grandement à rehausser l'autonomie des aînés.

### ***Les soucis récurrents***

Certains points d'ombre, cependant, existent au tableau. À ce sujet, les préoccupations qui sont revenues en force tout au long de la cueillette des données, et qui relèvent au moins en partie des compétences municipales, touchent principalement le logement et les activités offertes. D'abord, on craint que, tôt ou tard, on soit incapable de loger convenablement et de façon abordable les aînés en perte d'autonomie; ensuite, les aînés eux-mêmes souhaitent avoir accès à davantage d'activités ou d'opportunités de rencontres.

## 4. LE PLAN D'ACTION

À partir des constats et des besoins exprimés, la Ville de Gaspé s'est donné un Plan d'action pour favoriser, dans le champ de ses compétences, le vieillissement actif de sa population aînée. Certaines réalités de la vie des aînés ne relèvent pas directement de la Ville; par exemple, les services de maintien à domicile, qui concernent essentiellement le secteur de la santé. Par contre, pour que les aînés puissent vivre en sécurité, être stimulés par des activités sociales, culturelles ou autres, pour qu'ils puissent s'impliquer dans la communauté, la Ville peut agir sur plusieurs plans. Pour n'en mentionner que quelques-uns, la Ville peut adapter ses infrastructures, favoriser l'ajout de logements et d'activités de loisirs, de sports et de culture qui soient adaptés aux besoins des aînés et supporter les initiatives qui fonctionnent grâce au bénévolat.

Le Plan d'action à l'égard des aînés de la Ville de Gaspé est triennal. Sa mise en œuvre démarrera en septembre 2012 pour s'achever en août 2015. Certaines de ces actions exigent beaucoup de coordination, par exemple la réorganisation du transport collectif. D'autres impliquent de la concertation avec les organismes comme celles qui visent la participation des aînés à la vie communautaire. Pour ces actions plus complexes, le Plan d'action préconise l'embauche d'un animateur ou d'une animatrice pour la durée de la première année d'implantation du Plan. Par ailleurs, d'autres actions, comme l'installation de petites infrastructures, sont relativement faciles à réaliser par la Ville moyennant un budget approprié. Enfin, certaines actions sont déjà en voie d'être réalisées, en particulier celles qui sont déjà inscrites, depuis 2009, au Plan d'action de la politique familiale et qu'on reconnaîtra par le sigle *PAPF*, qui suit l'énoncé de l'action.

### **Les actions retenues dans le Plan d'action :**

#### ***1. Pour encourager la participation des aînés aux activités physiques, sociales, culturelles et intellectuelles***

- 1.1. Structurer de nouvelles activités qui font appel aux compétences des aînés et qui répondent à leurs besoins changeants;
- 1.2. Envisager des partenariats, notamment avec les Commissions scolaires et le Cégep, pour des travaux d'adaptation afin d'assurer une plus grande accessibilité aux infrastructures sportives et culturelles;

- 1.3. Collaborer avec le Cégep et les établissements scolaires afin de prévoir pour les aînés des temps d'utilisation des infrastructures sportives;
- 1.4. Continuer de contribuer au financement des activités des clubs de l'âge d'or sur une base récurrente et lier cette contribution à l'organisation d'activités qui amènent les membres à être davantage actifs que ce soit sur le plan physique ou sur les plans social, culturel et intellectuel;
- 1.5. Améliorer l'accessibilité du livre aux aînés en légère perte d'autonomie, par exemple en organisant la distribution de livres en large vision ou en offrant des sessions de lecture publique pour adulte;
- 1.6. Collaborer avec la FADOQ pour étendre son offre de cours d'informatique à toutes les paroisses, notamment en facilitant le transport des participants aux cours;
- 1.7. Doter le centre-ville de Gaspé d'une plus grande bibliothèque, mieux fournie et plus accessible et encourager les aînés à s'impliquer dans l'équipe des bénévoles;
- 1.8. Étudier la faisabilité de doter Gaspé d'un local – *La place des aînés* – qui servirait de lieu de rendez-vous facilement accessible à pied et qui multiplierait les occasions de rencontres avec les pairs;
- 1.9. Adapter le chalet des sports de Cap-des-Rosiers pour permettre son utilisation comme lieu de conditionnement physique (salle de gym);
- 1.10. Lors de l'aménagement des aires de jeux, installer des terrains de pétanque et/ou de jeu de fer là où les utilisateurs en expriment le désir; publiciser l'existence de ces terrains et inciter les gens à jouer davantage en donnant des séances d'initiation à la pétanque.

## **2. Pour adapter les infrastructures de la Ville aux besoins des aînés**

- 2.1. S'assurer de la présence d'un espace vert ou d'une aire de jeux au sein de chaque localité et poursuivre les aménagements des aires de jeux déjà en place avec la préoccupation de leur donner un caractère intergénérationnel et de les rendre les plus accessibles possible (ex. aux personnes à mobilité réduite) (PAPF);
- 2.2. Dans le secteur du centre-ville de Gaspé, aménager un parc municipal comprenant un espace vert, une aire de jeux pour enfants et un lieu de rencontre entre les générations

puis prévoir des alternatives intérimaires dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure (PAPF);

- 2.3. Dans le secteur de Saint-Majorique, voir à la faisabilité d'aménager un petit parc linéaire permettant de se promener en sécurité et mettant en valeur la vue sur la baie de la rivière Dartmouth;
- 2.4. Installer des toilettes sèches à la piste cyclable de Gaspé;
- 2.5. Installer des balançoires pour aînés dans certains parcs de la Ville, notamment dans celui de la halte routière de Gaspé (York Ouest);
- 2.6. Installer des abreuvoirs dans les parcs où il y a présence d'aqueduc;
- 2.7. À certains arrêts d'autobus, installer des bancs et des abris en cas d'intempéries ou voir avec la CRÉ pour se faire;
- 2.8. Installer des bancs le long de certaines rue piétonnières;
- 2.9. Accompagner les clubs d'âge d'or qui le désirent dans leur recherche de moyens pour rendre leur local accessible aux personnes à mobilité réduite;
- 2.10. Inciter un groupe de personnes à se constituer en comité pour piloter le projet de construction d'une piste cyclable ou un endroit sécuritaire pour marcher dans le secteur nord de la Ville et accompagner ce comité dans sa démarche;
- 2.11. Construire un bâtiment communautaire à vocation intergénérationnel desservant le secteur de York et Wakeham. Il servira de local à la fois pour les activités du York Youth Center, du Club de l'âge d'or York River, etc. (Ce projet est en cours);
- 2.12. Continuer à accompagner les Clubs de l'âge d'or pour l'amélioration de leurs locaux ou leur trouver des espaces disponibles pour leurs activités.

### **3. Pour encourager la participation des aînés à la vie familiale et communautaire**

- 3.1. Lors de la semaine de la municipalité ou d'un autre occasion, reconnaître la participation des aînés à la vie communautaire et valoriser leur bénévolat;
- 3.2. En collaboration avec le Centre d'action bénévole, la Maison de la famille, la FADOQ, les bibliothèques municipales et autres organismes communautaires et parapublics, organiser un événement pour permettre l'adéquation entre les besoins en bénévoles de ces

organismes et les aspirations des aînés retraités à s'impliquer (ex. visites amicales à l'hôpital, aide aux devoirs dans les écoles, accompagnement dans des sorties et activités culturelles, support aux parents de nouveau-nés, activités de lecture de contes à la bibliothèque,...);

3.3. Collaborer avec le comité du projet *Grand-maman arrive* pour en assurer la continuité;

3.4. Consulter les aînés dans leurs lieux de rencontre sur les sujets les concernant;

3.5. Inviter les organismes communautaires et de loisirs des différentes localités à organiser annuellement des activités intergénérationnelles festives et leur offrir le soutien technique, professionnel et financier à la réalisation de celles-ci (PAPF).

#### **4. Pour faciliter le transport des aînés**

En collaboration avec le Réseau de transport collectif (RéGIM) et la CRÉ, revoir le système de transport collectif en fonction des besoins des aînés :

4.1. Voir à ce que les organismes dont la majorité des membres sont des aînés reçoivent une information personnalisée sur le système de transport collectif;

4.2. Rajouter des plages horaires et/ou des circuits pour répondre à des besoins spécifiques des aînés, notamment pour faciliter l'approvisionnement en épicerie et en produits de pharmacie dans les localités dépourvus de ces commerces, mais aussi pour permettre les sorties en soirée et/ou en fin de semaine;

4.3. Afficher les horaires aux arrêts importants (ex. hôpital, centres d'achats).

#### **5. Pour mieux informer les aînés et communiquer avec eux**

5.1. Améliorer, en français et en anglais, la diffusion de l'information relative aux activités et aux services disponibles aux aînés dans la communauté;

5.2. Sur le site Internet de la Ville, créer une rubrique *aînés* renvoyant les citoyens à une information régulièrement mise à jour, en français et en anglais, qui fera la promotion des services offerts par la Ville en lien avec les aînés (Voir PAPF);

5.3. Solliciter le CSSS, les clubs de l'âge d'or, la FADOQ, la FADEQ et les diverses associations, afin qu'ils mandatent une personne responsable d'acheminer l'information sur leurs activités s'adressant aux aînés, afin d'inclure celle-ci dans le calendrier des activités et le site web de la Ville;



- 5.4. Collaborer avec le Cégep (Collégia) et les commissions scolaires (Services d'éducation aux adultes) pour la publicité entourant les cours destinés aux aînés;
- 5.5. Encourager les conseillers à prévoir des rencontres de discussion avec les aînés de leur quartier.

## **6. Pour augmenter l'offre de logements adaptés aux besoins des aînés**

- 6.1. En collaboration avec le GRLC<sup>10</sup> et l'OMH<sup>11</sup>, mettre sur pied un groupe de travail afin de :
  - 6.1.1. Planifier à long terme l'ajout de logements abordables, conviviaux, sécuritaires, offrant un milieu de vie pour les aînés autonomes et semi-autonomes et ce, dans la mesure du possible et des besoins, dans chacun des secteurs de la Ville;
  - 6.1.2. Trouver des moyens pour encourager la modification et l'adaptation de logements afin de répondre aux besoins des aînés (ex. ascenseurs, détecteurs de fumée, accès limité par des portes barrées à l'entrée pour les visiteurs,...);
- 6.2. Produire et diffuser auprès des aînés un dépliant d'information sur les incitatifs fiscaux mis en place pour encourager l'ajout de logements intergénérationnels adaptés aux résidences unifamiliales;
- 6.3. Lors de la construction et de la transformation d'unités locatives, s'assurer de la mise en place d'installations et de services pour répondre aux besoins de la population vieillissante et des personnes ayant des incapacités (PAPF);
- 6.4. Collaborer avec les organismes appropriés pour que toute l'information concernant les options qui se présentent aux aînés en perte d'autonomie soit rendue disponible.

## **7. Pour rehausser la sécurité des aînés**

- 7.1. Collaborer avec la Sûreté du Québec, notamment en favorisant la présentation du programme Aînés avertis;
- 7.2. Informer les aînés des systèmes de sécurité personnelle (alarme ou urgence médicale) qui fonctionnent le mieux et qui coûtent le moins cher;
- 7.3. Mieux planifier la réfection et l'entretien des trottoirs et des traverses piétonnières de la Ville afin de les rendre plus sécuritaires;

---

<sup>10</sup> Groupe de Ressources en Logement Collectif

<sup>11</sup> Office municipal de l'habitation

7.4. Poursuivre la démarche d'accessibilité universelle entamée dans le cadre de la Politique familiale et du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Notamment poursuivre l'élaboration et la promotion du guide incitatif décrivant les services qui devraient être offerts dans les établissements publics et privés de la Ville pour qu'ils répondent aux besoins des aînés (voir PAPF).

**8. Pour voir à la mise en œuvre de ce Plan d'action à l'égard des aînés**

8.1. Identifier des responsables pour chacune des actions du Plan d'action;

8.2. Évaluer la possibilité d'embaucher un animateur pour la première année de l'implantation du Plan d'action;

8.3. Créer un comité conseil permanent composé, entre autres, de représentants des aînés pour contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action et pour faire des recommandations à la Ville en faveur des aînés;

8.4. S'assurer de faire les liens nécessaires entre le Plan d'action MADA, le Plan d'action de la Politique familiale et le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

## Conclusion

Le regard que nous venons de poser sur la réalité des aînés et l'analyse de leurs besoins nous fait voir que dans notre municipalité il y a déjà beaucoup d'organisation et de personnes à l'œuvre pour assurer et défendre la qualité de vie des aînés. Nous réalisons aussi que des améliorations sont souhaitées et qu'elles sont à notre portée. Au cours de la présente démarche, la municipalité a identifié les premières actions à poser pour améliorer encore davantage la qualité de vie de ses aînés et pour leur permettre de mieux participer à la collectivité. La municipalité dispose de plusieurs manières d'intervenir pour y arriver : par l'adaptation de ses infrastructures, par l'encouragement à la participation à des activités et à la vie communautaire, en facilitant les déplacements, en favorisant l'offre de logements adaptés, en améliorant la sécurité du milieu de vie et en communiquant mieux avec les aînés.

Il faut voir ce Plan d'action comme faisant partie d'une démarche qui va se poursuivre. À mesure que la population de la Ville de Gaspé vieillira, d'autres besoins se feront sentir. L'important sera de garder d'étroites collaborations entre les aînés, les intervenants, les organismes locaux et les élus municipaux. D'ailleurs, depuis 2009, avec l'adoption de sa Politique familiale et d'un ambitieux plan de travail, la Ville de Gaspé a déjà entamé une démarche en faveur des familles dans laquelle sont inclus les aînés. La mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des aînés, qui est présenté ici, témoignera de la volonté de la municipalité d'aller encore plus loin dans le développement du mieux-être de ses citoyens et de leur sentiment d'appartenance à la Ville de Gaspé, un endroit où il fait bon naître, grandir et vieillir.



## Remerciements

La Ville de Gaspé tient à remercier tous les citoyens et citoyennes qui de près ou de loin ont collaboré à l'élaboration du Plan d'action à l'égard des aînés.

Merci à tous ceux et celle qui ont pris part aux différentes consultations.

Merci au personnel de la Ville ainsi qu'aux membres du comité de pilotage et aux membres du comité de suivi de la Politique familiale qui ont tous collaboré au développement de ce Plan d'action à l'égard des aînés.

### *Membres du Comité de pilotage expert*

Marc-André Aubé	Organisateur communautaire, CLSC Côte-de-Gaspé
Patrick Bessette	Directeur, Manoir St-Augustin
Lorraine Blais	Chargée de projet, Ville de Gaspé
Régine Boucher	Travailleuse communautaire, CLSC Côte-de-Gaspé
Olivier Deruelle	Directeur des loisirs et de la culture, Ville de Gaspé
Cheryl Henry-Leggio	Responsable du dossier des aînés, Vision Gaspé-Percé Now
Marie Houde	Directrice locale, Groupe ressource en logements collectifs
Aline Perry	Conseillère, responsable du dossier « aînés », Ville de Gaspé
Jocelyn Villeneuve	Directeur du service d'Urbanisme, Ville de Gaspé

Enfin, un gros merci à Lorraine Blais, qui a assumé avec efficacité et sensibilité la tâche de Chargée de projet pour la Politique familiale et le Plan d'action à l'égard des aînés.



## Bibliographie

DUBÉ, Nathalie et Claude PARENT, *L'état de santé et de bien-être de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2011, 240 pages.

MARTIN, Véronique, *Municipalité amie des aînés, Favoriser le vieillissement actif au Québec*, Ministère de la Famille et des Aînés, 2009, 32 pages.

AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, *Plan d'action régional 2005-2010 Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement*, Décembre 2005, 26 pages.

VISION GASPÉ-PERCÉ NOW, *Portrait de communauté des aînés et de la jeunesse chez la population anglophone*, Mars 2011, 21 pages.

VISION GASPÉ-PERCÉ NOW, *Seniors' Needs Assessment, Côte-de-Gaspé English speaking population*, Novembre 2006, 33 pages.

VILLE DE GASPÉ, *Politique familiale 2010-2015 et Plan d'action famille 2010-2012*, septembre 2009, 36 pages.





# ANNEXES



## Annexe I

### Sondage dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action en faveur des aînés



SONDAGE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS
---

1. Je vis :
2. Seul(e)  Avec un(e) conjoint(e)  Avec un membre de ma famille
3. Je demeure :  
Maison privée  Logement  HLM   
Résidence pour personnes âgées
4. Niveau de scolarité complété :  
Primaire  Secondaire  Collégial  Universitaire
5. Je me situe dans la tranche d'âge suivante :  
55 à 64 ans   
65 à 74 ans   
75 à 84 ans   
85 et plus

#### Ma famille

6. Avez-vous des enfants dans les environs? Oui  Non   
Si oui, à quelle fréquence vous rencontrez-vous?  
Jamais   
Une fois par année   
Une fois par mois   
Une fois par semaine   
Une fois par jour
7. Avez-vous des petits-enfants dans les environs? Oui  Non   
Si oui, à quelle fréquence vous rencontrez-vous?  
Jamais   
Une fois par année   
Une fois par mois   
Une fois par semaine   
Une fois par jour
8. Au cours des 12 derniers mois, combien de temps avez-vous séjourné à l'extérieur de Gaspé?  
Je ne me suis pas absenté(e)   
Moins de 1 mois   
Entre 1 et 3 mois   
Plus de 3 mois

9. Quand vous voyagez en dehors, vous allez généralement  
 Chez vos enfants ou dans votre parenté   
 Ailleurs que dans votre parenté

Sports, loisirs et culture

10. Faites-vous régulièrement de l'activité physique? Oui  Non

Si oui, combien de temps par semaine en faites-vous?

- Moins de une heure   
 Entre une et deux heures   
 Plus de et deux heures

Quelle est l'activité que vous faites le plus ? \_\_\_\_\_

11. Faites-vous du bénévolat? Oui  Non

Si oui, combien d'heures par mois, environ? \_\_\_\_\_

- Est-ce : par l'entremise d'une organisation?   
 Sans l'entremise d'une organisation?

12. Est-ce que les activités offertes en sports ou en loisirs répondent à vos attentes?  
 Oui  Non  Je ne participe pas

13. Est-ce que les activités offertes en arts ou en culture répondent à vos attentes?  
 Oui  Non  Je ne participe pas

14. Est-ce que les activités communautaires offertes répondent à vos attentes?  
 Oui  Non  Je ne participe pas

15. Est-ce que les événements publics (ex. festivals) répondent à vos attentes?  
 Oui  Non  Je ne participe pas

16. Y a-t-il des activités que vous aimeriez avoir de plus dans la Ville de Gaspé ou dans votre localité en particulier?

Précisez : \_\_\_\_\_

17. Avez-vous accès facilement aux services ou commerces suivants :

- |                          |     |                          |     |                          |
|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| Épicerie                 | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Banque ou Caisse         | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Église                   | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Clinique médicale        | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Restaurant               | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| Services gouvernementaux | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

18. Y a-t'il des commerces ou services qui manquent pour répondre à vos besoins?

Précisez : \_\_\_\_\_

### Transport collectif et autre

19. Comment vous déplacez-vous pour faire vos courses? (Vous pouvez cocher plusieurs moyens)

- À pied
- Voiture personnelle
- Aide des enfants ou autres aidants
- Transport adapté
- Taxi

20. Utilisez-vous le RéGÎM?      Oui       Non

Si non, pour quelle(s) raison(s)?

- Je ne connais pas le service
- J'ai facilement accès à d'autres moyens de transport
- L'horaire ne me convient pas
- Me rendre à l'arrêt d'autobus est compliqué pour moi
- Les tarifs sont trop élevés
- Autre raison (préciser) : \_\_\_\_\_

### Respect et inclusion sociale

21. Avez-vous le sentiment que la population en général respecte les aînés?

Oui       Non

22. Avez-vous le sentiment que la population en général inclut socialement les aînés?

Oui       Non

23. Avez-vous le sentiment que les secteurs suivants sont attentifs aux besoins des aînés?

- |           |                              |                              |
|-----------|------------------------------|------------------------------|
| Santé     | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Municipal | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Privé     | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Police    | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Pompiers  | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

24. Quand vous êtes dans votre demeure, vous sentez-vous en sécurité?

Oui       Non

25. Quand vous sortez dans votre village ou à Gaspé, vous sentez-vous en sécurité?

Oui  Non

Sentiment d'appartenance

26. Dans quel secteur de la Ville de Gaspé se trouve votre foyer? (Encercliez)

Anse-à-Valleau, Pointe-Jaune, Saint-Maurice, Petit-Cap,  
Rivière-au-Renard, Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Cap-aux-Os,  
Rosebridge, Saint-Majorique, Corte-Real, Pointe-Navarre,  
Anse-aux-Cousins, Sunny-Bank, Wakeham, York, Gaspé centre-ville,  
Sandy-Beach, Haldimand, Douglastown

27. Vous sentez-vous fier(fière) de faire partie de ce secteur?

Oui  Non

Si vous le désirez, expliquez pourquoi : \_\_\_\_\_

28. Vous sentez-vous fier(fière) de faire partie de la Ville de Gaspé?

Oui  Non

Si vous le désirez, expliquez pourquoi : \_\_\_\_\_

Les ordinateurs et Internet

29. Avez-vous accès à internet chez vous?

Oui  Non

30. Savez-vous comment communiquer par courriel?

Oui  Non

31. Savez-vous comment chercher des informations en ligne?

Oui  Non

32. Si vous étiez maire, conseiller ou conseillère, quels seraient vos priorités pour les aînés?

---

---

Merci de votre précieuse collaboration!

## Annexe II

### Liste des habitations pour aînés dans la Ville de Gaspé

	Localité	Responsabilité	Nombre d'unités locatives*	Nombre de résidents
Villa du Bassin	Gaspé	municipale <sup>12</sup>	19	19
Résidence Saint Martin	Rivière-au-Renard	municipale	12	12
Résidence Pavillon D'Amour	Anse-au-Griffon	municipale	10	10
Résidence	Saint-Maurice	municipale	8	8
	Cap-aux-Os	municipale	6	5
La Renardoise	Rivière-au-Renard	municipale	24	24
Foyer Notre-Dame	Gaspé	privée	60	45
Manoir Saint Augustin*	Gaspé	privée	104	130
	Cap-des-Rosiers	privée	10	3
Résidence CHSLD	Gaspé	provinciale	95	95
Villa (extension du CHSLD au Manoir Saint-Augustin)	Gaspé	provinciale	12	12
<b>Total</b>			<b>360</b>	<b>363</b>
Projet	Gaspé	municipale	54	54
<b>Total</b>			<b>414</b>	<b>417</b>

\* Au Manoir Saint-Augustin, on peut se loger à deux par appartement.

Voici la ventilation des appartements qui sont de grandeurs variées.

1½	56
2½	4
3½	44
	104

7 novembre 2011

<sup>12</sup> Responsabilité municipale signifie dans ce tableau que ces résidences sont gérées par l'Office municipal d'habitation (OMH) et non directement par la municipalité.





## Annexe III

### Membership et fréquence des différentes activités des clubs d'aînés

Club	Nombre de membres	Nombre de membres actifs	danses	cartes	bingo	marche et autres	repas collectifs	activités thématiques	autres
Âge d'or Rivière-au-Renard	319	110	1/15 jrs; cours: 3/sem	2/mois; pitro et whist			1/mois		pétanque 2/sem
Légion de Gaspé	320	n.d.	6/an		1/15 jrs	darts 1/sem		5/an	soirées d'amateurs 6/an
Âge d'or Cap-des-Rosiers	82	35	6/an	1/mois			6/an		
Âge d'or Anse-aux-Griffons	150	30	1/15 jrs	1/mois					
Âge d'or Saint-Maurice	190	155	1/15 jrs; cours: 2/sem	1/sem	1/15 jrs		brunchs et déjeuners		scrabble; poches
Âge d'or Gaspé	265	40	1/sem	1/mois			quelques soupers et déjeuners		
Âge d'or St-Majorique	138	50	2/sem					3/an	quilles, exercices, pétanque : 1/sem
Âge d'or Cap-aux-Os	38	25			1/sem*				plein air, sorties ponctuelle s
York River Golden Age	150	90	1/sem	1/15 jrs	1/an	marche 1/ 15 jrs	3/an		poches et curling 1/sem
Douglastown Golden Age**	60	** Ce club est en restructuration et les activités sont en voie de se faire réorganiser							
*organisé par le comité paroissial dont tous les membres font partie du club d'âge d'or									